

Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement
Imperial Dade Canada Inc.
Imperial Bag & Paper Co. LLC

Le présent rapport est présenté conjointement par Imperial Dade Canada Inc. (« IDC ») et Imperial Bag & Paper Co. LLC (« IBP », et conjointement avec IDC, « Imperial Dade ») conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement* (la « loi »).

La loi exige que l’entité fasse rapport sur les mesures prises par elle au cours de son dernier exercice pour prévenir et atténuer les risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants à l’une ou l’autre étape de la production de marchandises au Canada ou ailleurs par l’entité, ou de marchandises importées au Canada par l’entité.

IDC est donc tenue de faire rapport conformément à la loi du fait de ses activités au Canada. IBP n’a aucune activité au Canada, mais elle contrôle IDC et, de ce fait, elle doit elle aussi faire rapport. Puisque l’exercice financier d’IDC et d’IBP est fondé sur l’année civile, ce rapport a été préparé pour l’année civile 2024.

A. Structure et activités

Imperial Dade sert une clientèle issue de divers segments du marché interentreprises – p. ex. épicerie, services alimentaires, hébergement, soins de santé, gouvernements, événements sportifs, croisiéristes et industries. Imperial Dade distribue un large éventail de produits et offre à plus de 120 000 clients des services de sourcing des produits, de gestion de la chaîne d’approvisionnement et de formation sur les processus. Imperial Dade est présente aux États-Unis, au Canada et à Porto Rico. Même si nous comptons plus de 130 établissements à travers l’Amérique du Nord et que ce nombre ne cesse d’augmenter, nous favorisons encore une culture axée sur la famille et sur une équipe soudée. Imperial Dade s’est construite avec l’intégration de douzaines de distributeurs familiaux en une organisation prééminente pour les chaînes d’approvisionnement.

IBP est une société à responsabilité limitée du Delaware, dont le siège social est au New Jersey, États-Unis. IBP et ses filiales exercent leurs activités commerciales aux États-Unis et à Porto Rico. IBP ne mène aucune activité commerciale au Canada et se repose donc sur IDC pour s’acquitter de ses obligations en vertu de la loi canadienne. C’est la raison pour laquelle le présent rapport se concentre largement sur les activités d’IDC.

IDC est une société créée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, dont le siège social est à Toronto, Ontario. Important distributeur indépendant au Canada, IDC possède un impressionnant réseau de 35 établissements répartis à travers le Canada, 2 100 000 pieds carrés d’espace d’entreposage et un parc de plus de 166 véhicules. IDC propose un large éventail de plus de 50 000 produits, ce qui illustre son engagement à offrir des solutions globales à une clientèle diversifiée.

B. Chaîne d’approvisionnement, Code d’éthique des fournisseurs et diligence raisonnable

Imperial Dade ne fabrique aucun des produits qu’elle distribue. En ce qui concerne le Canada, les produits distribués par IDC peuvent provenir de fournisseurs de partout dans le monde. IDC est consciente que certaines régions et certaines industries, selon les sources disponibles, présentent une incidence ou un risque plus élevés de recours au travail forcé ou au travail des enfants. Alors qu’IDC est

de façon générale vigilante quant au recours au travail forcé ou au travail des enfants un peu partout dans le monde, elle l'est davantage dans le cas de certaines régions.

IDC est fière de son vaste réseau de fournisseurs. Elle vise à faire des affaires uniquement avec des partenaires de bonne réputation et ne tolère aucune inobservation des lois applicables et des normes éthiques de base. Toute inobservation de ces dernières pourrait se traduire par la cessation des relations d'affaires.

Le Code d'éthique des fournisseurs constitue la pierre angulaire du modèle de conformité d'Imperial Dade. Ce document est à la disposition de tous ses fournisseurs. Le Code d'éthique des fournisseurs aborde les principes fondamentaux des normes juridiques et éthiques, les pratiques de travail et les impacts sur l'environnement. Pour ce qui est des pratiques de travail, le Code d'éthique des fournisseurs traite des exigences concernant le respect des lois sur le travail des enfants et sur le travail forcé; il traite également des salaires et des avantages inéquitables, de la coercition, de la discrimination, des conditions de travail et de la liberté d'association. Le Code d'éthique des fournisseurs énonce la position d'Imperial Dade, qui est d'interdire le travail forcé et le travail des enfants.

IDC est heureuse de souligner que tous ses fournisseurs d'origine ont accepté de se conformer au Code d'éthique des fournisseurs. Advenant que les attentes établies dans le Code d'éthique des fournisseurs ne soient pas respectées, IDC réagira de manière appropriée, y compris en mettant fin à ses relations d'affaires, puisqu'elle estime que le respect de ce code est essentiel au maintien de ses partenariats.

C. Sensibilisation par la formation

Sous la gouverne du vice-président, Stratégie des segments et Gestion des stocks, les chefs de produits d'IDC doivent entretenir des relations avec les fournisseurs et, au besoin, sélectionner et accueillir de nouveaux fournisseurs. Les chefs de produits d'IDC forment une équipe compétente, bénéficiant d'une vaste expérience de l'industrie. Grâce à des séances de formation et d'information, les chefs de produits d'IDC sont sensibilisés et attentifs aux éventuelles indications qu'un fournisseur a recours au travail forcé ou au travail des enfants, et ils sont invités à faire part de tout soupçon à la haute direction d'IDC. IDC a l'intention de continuer à organiser des séances de formation et d'information à l'intention de ses chefs de produits pour leur permettre d'identifier les cas potentiels de recours au travail forcé ou au travail des enfants et de faire enquête le cas échéant.

D. Évaluation de l'efficacité

En 2024, aucun chef de produits d'IDC n'a repéré de recours potentiel au travail forcé ou au travail des enfants par des fournisseurs de l'entreprise.

Toutes les demandes relatives au Code d'éthique des fournisseurs sont normalement envoyées à une adresse courriel particulière d'Imperial Dade. Aucune demande à propos du recours potentiel d'un fournisseur canadien au travail forcé ou au travail des enfants n'a été reçue à cette adresse en 2024.

En outre, Imperial Dade met à la disposition du personnel et des fournisseurs un service d'assistance spécial qui comprend un site de signalement sur le web (www.imperialdade.com/hotline) ainsi qu'un numéro sans frais. Ce service d'assistance est géré par un tiers indépendant. Le personnel de gestion désigné d'Imperial Dade sera rapidement avisé de tout signalement fait au service d'assistance et fera

enquête sur un tel signalement. Aucun signalement de recours potentiel d'un fournisseur canadien au travail forcé ou au travail des enfants n'a été reçu à cette adresse en 2024.

Puisqu'Imperial Dade n'a été informée d'aucun recours au travail forcé ou au travail des enfants, aucun correctif n'a été nécessaire.

E. Processus de gouvernance

Toutes les politiques clés d'Imperial Dade, y compris le Code d'éthique des fournisseurs, sont approuvées au niveau du conseil d'administration ou de la haute direction. La responsabilité est déléguée aux chefs des fonctions commerciales ou des services, notamment les Finances, les TI, les RH, les Opérations, le Sourcing et les Affaires juridiques, qui sont chargés d'assurer le respect du code au sein de leurs services et fonctions commerciales respectifs.

Les gestionnaires sont au fait de l'importance d'éliminer le recours au travail forcé et au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement, et ils continueront à participer aux efforts dans ce sens.

F. Conclusion

Imperial Dade s'est engagée à contribuer à la qualité de vie de son personnel, de ses clients et des communautés où elle est installée. Elle continuera de revoir ses politiques, procédures et pratiques en vue de les améliorer.

Le présent rapport a été approuvé par les conseils d'administration respectifs d'IDC et d'IBP.

Conformément aux exigences de la loi, et plus particulièrement de l'article 11, je confirme avoir vérifié l'information aux présentes relatives aux entités susmentionnées. À ma connaissance et ayant exercé une diligence raisonnable, je confirme que l'information présentée dans ce rapport est exacte, précise et exhaustive à tous égards importants aux fins de la loi, pour l'année sur laquelle porte le rapport et qui est indiquée ci-dessus.

IMPERIAL DADE CANADA INC.

Par : _____

Nom : Paul Cervino

Titre : Vice-président principal

Date : 27 mai 2025

J'ai le pouvoir de lier l'entreprise.

IMPERIAL BAG & PAPER CO. LLC

Par : _____

Nom : Paul Cervino

Titre : Directeur administratif et secrétaire

Date : 27 mai 2025

J'ai le pouvoir de lier l'entreprise.

Cette traduction française correspond au rapport en anglais approuvé et signé par la direction d'Imperial Dade le 27 mai 2025. Cette version française est fournie à titre de commodité. La version anglaise constitue la version officielle faisant foi.